Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20261012-2026_10_12_02-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

SÉANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026

L'An deux mil vingt-six, le **Lundi 12 octobre à dix-huit heures**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué par expédition en date du 05 juin 2026, s'est réuni au C.C.A.S. à la Maison Sociale sous la Présidence de Madame France LE DOUARIN, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Madame Céline L'HOTELLIER, Vice-présidente déléguée du C.C.A.S. a été élue Secrétaire de Séance.

C.C.A.S. du 12-10-2026				
An	Mois	Jour	QN°	Subd
2026	10	12	02	00

- ❑ **REPAS DES AÎNÉS OFFERT PAR LE C.C.A.S.**
- ❑ **CHOIX DU TRAITEUR.**
- ❑ **DÉTERMINATION DU PRIX DE BASE DU MENU.**
- ❑ **DÉTERMINATION DE LA PARTICIPATION DES CONVIVES.**

MEMBRES DU CCAS	11
PRÉSENCE MAXIMALE	09
MANDANTS PERMANENTS	01
ABSENTS TOUTE LA SÉANCE	01
APTES A VOTER	10

CONVOCATION	05-10-2026
RÉUNION	12-10-2026
AFFICHAGE	Sans objet
TRANSMISSION	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Questions Traitées Par les Présents		Présents	Absents	Mandans	PROCURATIONS	
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Première Question	Dernière Question				MANDATAIRES	
MEMBRES ÉLUS	RENAUT Sylvain	Président du C.C.A.S.			0	0	1	LE DOUARIN France	DÉSIGNATION DES MANDATAIRES
	LE DOUARIN France	Vice-présidente du C.C.A.S.			1	0	0		
	L'HOTELLIER Celine	Conseillère Municipale			1	0	0		
	DETREZ Nicole	Conseillère Municipale			1	0	0		
	LE MOUNIER Valerie	Conseillère Municipale			1	0	0		
	PASCO Michaël	Conseiller Municipal			0	1	0		
MEMBRES EXTÉRIEURS	CRAMOISAN Annick	Membre Extérieur			1	0	0		
	DEGARDIN Karine	Membre Extérieur			1	0	0		
	GALLAY Dominique	Membre Extérieur			1	0	0		
	JUGON Herve	Membre Extérieur			1	0	0		
	RENAULT Andre	Membre Extérieur			1	0	0		
DÉCOMPTE DE LA PARTICIPATION LA PLUS ÉLEVÉE					09	01	01		

Envoyé en préfecture le 20/10/2026
Reçu en préfecture le 20/10/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20261012-2026_10_12_02-DE

Conseil du 12-10-2026				
An	Mois	Jour	QN°	Subd
2026	10	12	02	00

- ❑ **REPAS DES AÎNÉS OFFERT PAR LE C.C.A.S.**
- ❑ **CHOIX DU TRAITEUR.**
- ❑ **DÉTERMINATION DU PRIX DE BASE DU MENU.**
- ❑ **DÉTERMINATION DE LA PARTICIPATION DES CONVIVES.**

Madame la Vice-présidente du C.C.A.S. informe le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale que le Repas des aînés, offert annuellement par le C.C.A.S. aux personnes ayant atteint 80 ans dans l'année et domiciliées sur la Commune, aura lieu le vendredi 20 novembre 2026.

Madame la Vice-présidente du C.C.A.S. informe le Conseil d'Administration qu'il y a lieu de réserver une salle et un traiteur, de fixer le prix de base du menu et de la participation des convives.

Invité à se Prononcer, le Conseil d'Administration,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

DE RÉSERVER auprès du Village Vacances Roz Armor, la salle dont la capacité d'accueil est supérieure à celle de la salle des Fêtes d'ERQUY ainsi que les repas qui peuvent être confectionnés sur place.

DE FIXER le montant forfaitaire de la salle et du menu à 32 euros maximum.

DE FIXER la gratuité pour les personnes ayant atteint 80 ans dans l'année et les serveurs. Une participation, correspondant au coût du repas soit 32 euros, sera demandée aux conjoints n'ayant pas atteint l'âge requis.

Sens de la Décision						Approbation		Décompte des Suffrages			
Élus	Présents	Mandants	Absents	Retrait	Habilités	Abstenus	Votants	Blancs	Exprimés	Pour	Contre
11	09	01	00	00	10	00	10	00	10	00	10

ERQUY, le 12 octobre 2026
France LE DOUARIN,
Vice-présidente du CCAS,

Ville d'ERQUY
Centre Communal d'Action Sociale
(Côtes d'Armor)

Céline L'HÔTELLIER,
Secrétaire de Séance